



Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

Pièce H2 – mémoire en réponse aux avis de la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon et de la mairie de Lyon

Table des matières

1	Préambule	3
2	Avis de la mairie du 3 ^{ème} arrondissement de Lyon	4
3	Avis de la mairie de Lyon.....	6
4	Délibération de la mairie du 3 ^{ème} arrondissement	7
5	Délibération de la mairie de Lyon	9

1 Préambule

Ce document fait la synthèse des remarques des différents courriers reçus dans le cadre de l'avis de l'autorité environnementale sur le dossier d'enquête publique :

- Délibération de la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon du 15/03/2022,
- Délibération de la mairie de Lyon du 31/03/2022.

2 Avis de la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon

Délibération de la mairie du 3^{ème} arrondissement du 15/03/2022 – dossier approuvé avec 2 observations (cf. ci-dessous)

Observations de la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon

Le dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux Est – La Doua comprenant l'étude d'impact est approuvé, avec les observations suivantes :

- *Un cheminement piéton agréable, confortable et continu doit être prévu entre Lyon et l'arrêt Gare de Villeurbanne, à l'usage notamment des habitants du Nord de Montchat, ainsi que Chemin du Vinatier pour rejoindre la station Kimmerling ;*
- *Il est important que le projet comprenne du stationnement sécurisé vélo autour des stations qui desservent le territoire lyonnais : Hôpitaux Est, Kimmerling et Gare de Villeurbanne.*

Réponse du maître d'ouvrage

Des espaces piétons (en jaune sur le plan ci-dessous) sont prévus le long de l'avenue du Général Leclerc permettant le déplacement sécurisé des piétons entre « la route de Genas et le Nord du quartier Montchat » et « la gare de Villeurbanne » comme le montre le plan ci-dessous :



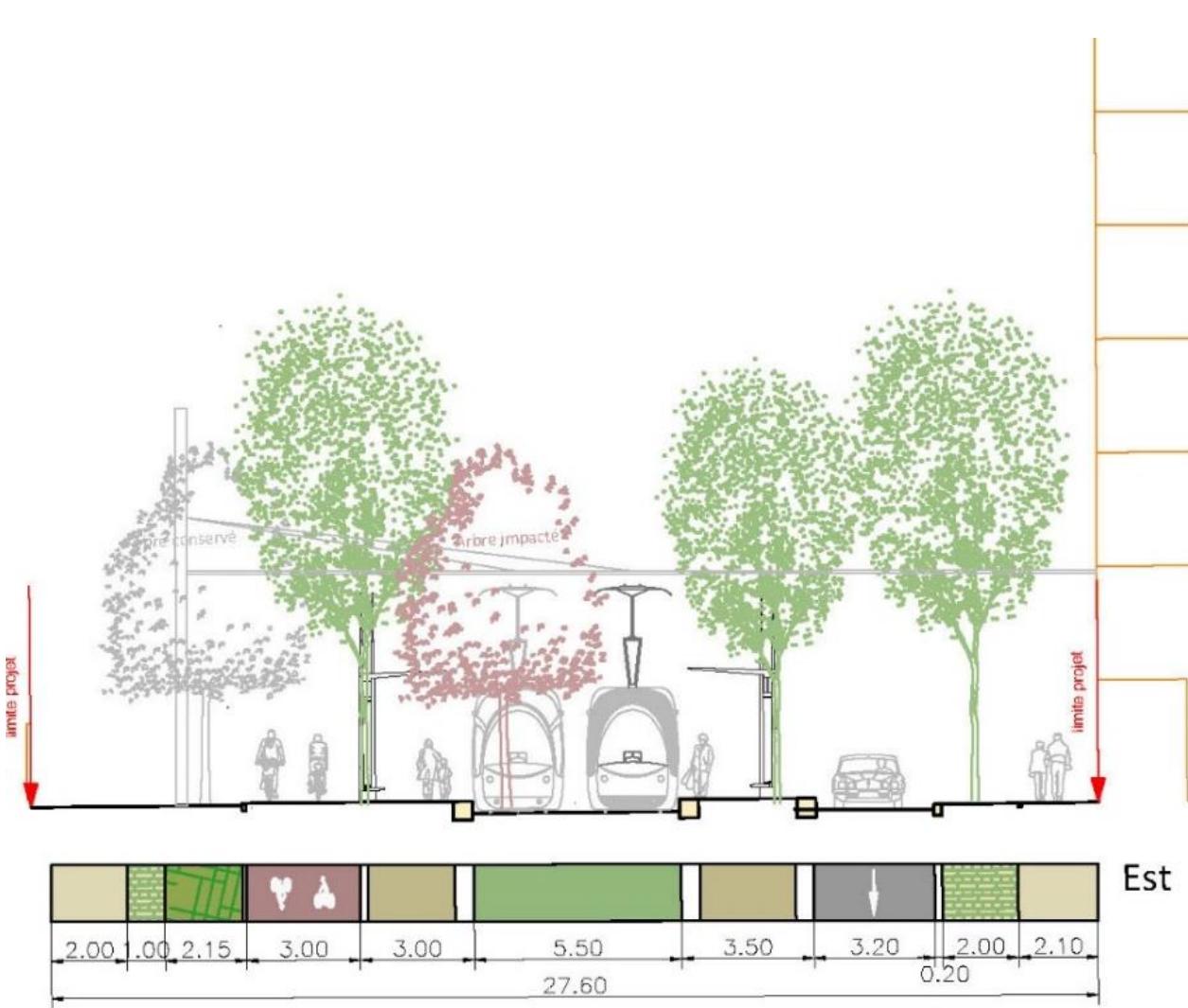


Figure 1 : Coupe type avenue du Général Leclerc

Côté Est de l’avenue du Général Leclerc, les cheminements piétons proposés sont séparés de la voirie routière circulée par des plantations de 2 m de large venant sécuriser les déplacements des piétons.

Côté Ouest, des aménagements paysagers séparent les piétons de la piste cyclable bidirectionnelle.

Chemin du Vinatier, des cheminements piétons sont également proposés de part et d’autre de la chaussée (en jaune sur le plan ci-dessous) :

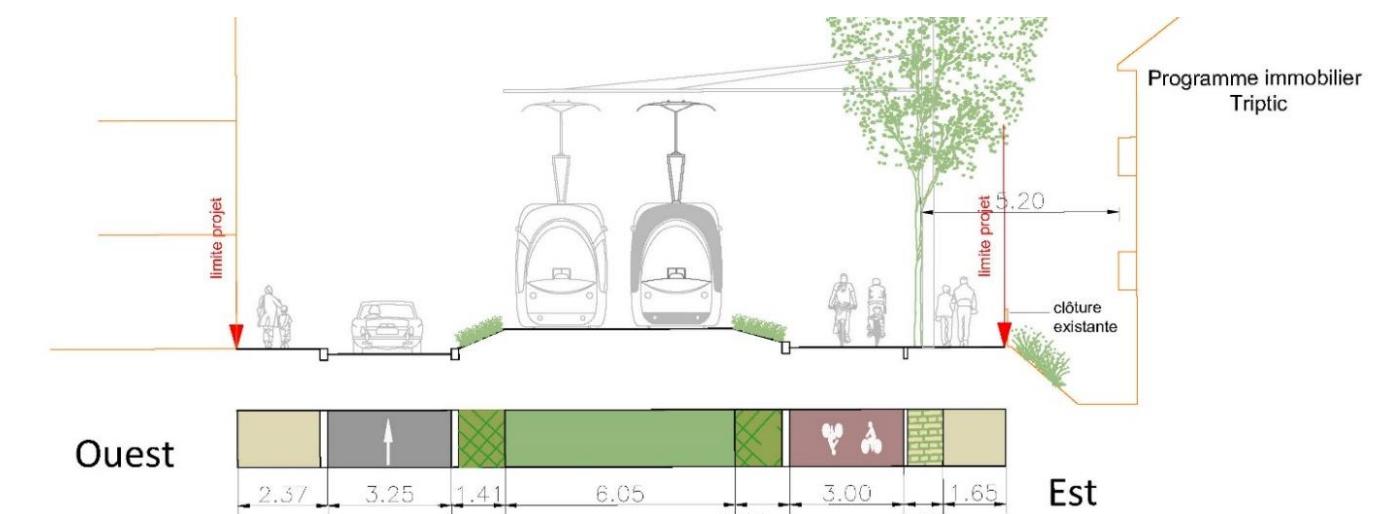


Figure 2 : Coupe type chemin du Vinatier

Côté Est, les cheminements piétons se situent au-delà de la piste cyclable bi-directionnelle et sont séparés de cette dernière par des arbres d'alignements. Côté Ouest, un trottoir est prévu entre les propriétés et la chaussée.

Les cheminements piétons prévus sont plus larges que ceux existants (cf. coupe ci-dessous). Ainsi, le projet permet d'améliorer les cheminements des piétons le long du chemin du Vinatier par rapport à la situation actuelle.

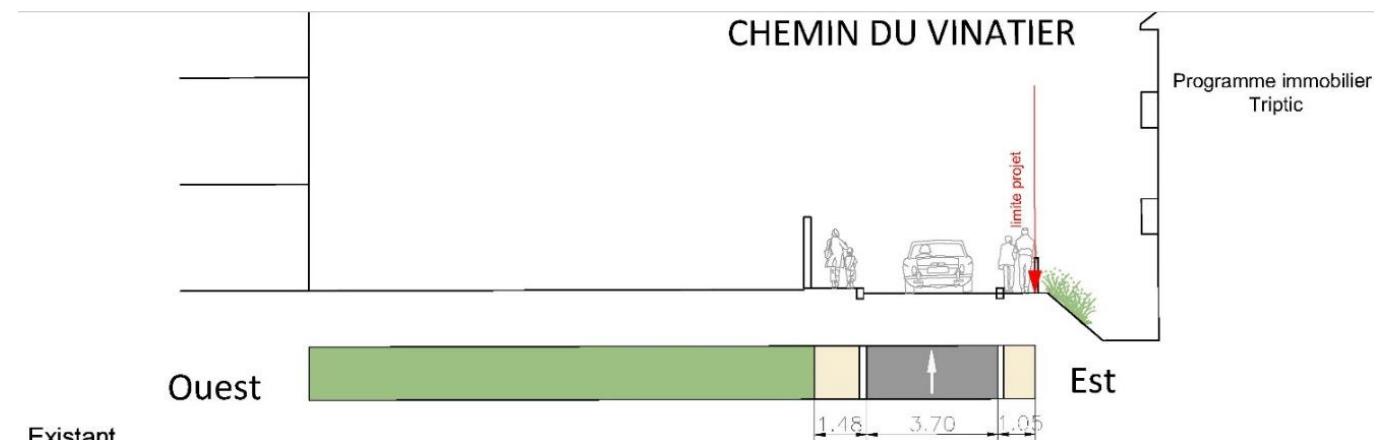


Figure 3 : Coupe actuelle chemin du Vinatier

Enfin, le projet T6 Nord s'accompagne de cheminements (notamment pistes / voies cyclables) pour les cycles tout au long du tracé. Ces cheminements seront complétés de stationnements sécurisés vélo autour de certaines stations.

La localisation de ces stationnements sécurisés vélo fait l'objet d'une réflexion globale intermodalité transport en commun/vélo portée par la Métropole de Lyon en coordination avec Sytral Mobilités. Sur le périmètre T6 Nord, la feuille de route issue de cette réflexion prévoit bien l'implantation de stationnements sur les secteurs Hôpitaux-Est, Kimmerling et Gare de Villeurbanne.

3 Avis de la mairie de Lyon

Délibération de la mairie de Lyon du 31/03/2022 – dossier approuvé avec 2 observations (cf. ci-dessous)

Observations de la mairie de Lyon

Le dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux Est – La Doua comprenant l'étude d'impact est approuvé, avec les observations suivantes :

- *Un cheminement piéton agréable, confortable et continu doit être prévu entre Lyon et l'arrêt Gare de Villeurbanne, à l'usage notamment des habitants du Nord de Montchat, ainsi que Chemin du Vinatier pour rejoindre la station Kimmerling ;*
- *Il est important que le projet comprenne du stationnement sécurisé vélo autour des stations qui desservent le territoire lyonnais : Hôpitaux Est, Kimmerling et Gare de Villeurbanne.*

Réponse du maître d'ouvrage

Les éléments du paragraphe précédent répondent aux observations de la mairie de Lyon.

4 Délibération de la mairie du 3^{ème} arrondissement

N°03/2022/306 - Approbation du dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux-Est - la Doua comprenant l'étude d'impact

MAIRIE DU 3^{ème}
ARRONDISSEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU 3^{ème} ARRONDISSEMENT

N° 03/2022/306 - Approbation du dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux-Est - la Doua comprenant l'étude d'impact

SEANCE DU : 15 MARS 2022
SAISINE DU : 04 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 MARS 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL : 08 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT EN EXERCICE AU JOUR DE

LA SEANCE : 36

PRESIDENT : Mme Véronique DUBOIS-BERTRAND, Maire du 3^e arrondissement de Lyon
SECRETAIRE : Mme Margot SANCHEZ, Adjoint au Maire du 3^e arrondissement de Lyon

RAPPORTEURE :
M. SANCHEZ

Présents : Véronique DUBOIS-BERTRAND, Marion SESSIECQ, Marie-Loup FALL-GUERIN, David CLERC, Philomène RECAMIER, Philippe PETIOT, Margot SANCHEZ, Nicolas PLANCHON, Jacques BALANDJIAN, Amandine BARIOZ PLANCHE, Silvère IATAIX, Martine SOUVIGNET, Steven VASSELIN, Julie NUBLAT-FAURE, Bertrand MAES, Stéphanie LEGER, Emmanuel VIVIEN, Isabelle PRIN, Akif EKINCI, Béatrice DE MONTILLE, Thibaud ROCHE, Nouria MAHMOUDI, Hugo PATOURAUX, Arthur DUVIVIER, Monique GUERIN, Goveille TANDONNET.

Absents excusés : Grégory DOUCET, Michaël MAIRE, Marie VIDAL, Etienne BLANC, Georges KEPENEKIAN, Carole BURILLON, Thierry RICARD, Richard BRUMM, Catherine PANASSIER, Guy CORAZZOL.

Dépôts de pouvoirs : Grégory DOUCET, Michaël MAIRE, Marie VIDAL, Etienne BLANC, Carole BURILLON, Thierry RICARD, Richard BRUMM donnent pouvoir à Véronique DUBOIS-BERTRAND, Marion SESSIECQ, Marie-Loup FALL-GUERIN, Béatrice DE MONTILLE, Goveille TANDONNET pour les représenter et voter en leurs noms.

Le Conseil d'Arrondissement,

- Vu le livre V, titre 1^{er} du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux dispositions particulières applicables à Paris, Marseille, Lyon, et notamment l'article L 2511-13 et L 2511-14,
- Vu les articles L 122-1-V et R 122-7 du code de l'environnement ;
- Vu la délibération du SYTRAL du 10 décembre 2021 ;
- Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire de Lyon expose et propose ce qui suit :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du 10 décembre 2021, le comité syndical du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), désormais autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, a sollicité l'organisation d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire sur l'opération de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux Est – la Doua entre les communes de Bron, Lyon et Villeurbanne.

Le projet du tramway T6 Nord, relie les Hôpitaux Est sur la commune de Bron, tangente le 3^{ème} arrondissement de Lyon au niveau de la route de Genas et continue en traversant Villeurbanne, jusqu'au campus de La Doua.

La partie lyonnaise du projet débute à la station Hôpitaux Est Pinel (terminus actuel de la ligne T6 Sud) sur le Boulevard Pinel, le tracé poursuit sur le Chemin du Vinatier, et bifurque sur la route de Genas, jusqu'à l'avenue du Général Leclerc où il quitte le territoire communal pour traverser Villeurbanne.

Enjeux et objectifs de la ligne T6 Nord

Le prolongement de la ligne T6 des Hôpitaux Est à La Doua répond à quatre enjeux majeurs :

1. Améliorer l'offre de transports collectifs afin de desservir et irriguer des centres de vie de Villeurbanne, Bron et Lyon et les grands équipements et d'accompagner la structuration de la ville en devenir.

Le tramway T6 Nord s'inscrit dans un secteur aux multiples facettes : des territoires en mutation au passé industriel, une place constituant un centre de quartier, un secteur dense de centre-ville avec des espaces publics centraux offrant une valeur patrimoniale remarquable et des espaces paysagers à valoriser.

2. Poursuivre le maillage du réseau de transports en commun en créant une ligne de tramway en rocade connectée avec l'ensemble des lignes fortes du réseau sur l'Est de l'agglomération.

Depuis la mise en service du T1 en 2001, le réseau de tramway s'est constamment développé sur l'agglomération lyonnaise, pour atteindre un linéaire de plus de 55 km d'infrastructures, exploitées en 5 lignes, et transportant 300.000 voyageurs par jour.

La poursuite du maillage du réseau de tramway grâce à la réalisation du projet de la ligne T6 dans son ensemble (Debourg – Hôpitaux Est puis Hôpitaux Est – La Doua) permettra :

- De démultiplier l'efficacité de la desserte grâce aux nombreux points de correspondance avec des lignes structurantes du réseau (métro, tramway, BHNS), en permettant des gains de temps sur les parcours périphériques sans repasser par le centre ;
- De développer potentiellement de nouveaux services aux usagers via des connexions entre les infrastructures tramway ;
- D'optimiser l'injection et le retrait des rames de tramway depuis les dépôts existants, en offrant des itinéraires plus courts, avec à la clef des économies sur les coûts d'exploitation. L'objectif est de créer des connexions entre l'infrastructure de la ligne T6 et les lignes existantes. L'opportunité de ces connexions ouvre des perspectives pour repenser l'organisation du remisage des rames à l'échelle du réseau en recherchant l'optimisation.

3. Contribuer à améliorer la sécurité et le confort pour les déplacements à pied et à vélo et la qualité de vie en ville.

Le projet comprend des élargissements de trottoir, une importante végétalisation, et des pistes cyclables. L'ensemble contribuera à augmenter l'usage de la mobilité active, la sécurité des personnes, le confort d'été et la qualité générale des espaces publics.

4. Continuer à améliorer le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun, dans l'objectif notamment de proposer une ville plus apaisée et moins polluée.

L'enquête déplacements réalisée en 2015 confirme l'analyse pour la ligne T6 Nord issue de l'enquête déplacements de 2006 en révélant de grandes disparités dans l'utilisation des transports en commun selon l'existence ou non d'une ligne forte. Avec une part encore plus faible des transports en commun pour les déplacements internes au corridor de la ligne T6 Nord :

- 57 % des déplacements radiaux depuis le corridor T6 Nord vers le centre de l'agglomération se font en transports en commun ;
- La part des déplacements de rocade internes au corridor T6 Nord en transports en commun est de 10 %, avec à noter une part importante de marche à pied (73%).

Ainsi, la réalisation de la ligne T6 dans son ensemble, permettra de gagner des parts de marché sur la voiture particulière pour les déplacements de rocade. En outre, elle viendra encore améliorer la part modale des transports en commun pour les flux radiaux en assurant un rabattement efficace vers les lignes fortes radiales (métros A, B et D, tramways T1, T2, T3, T4 et T5).

Si ces dispositions recueillent votre agrément, je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'adopter les décisions suivantes :

Le dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux-Est – la Doua comprenant l'étude d'impact est approuvé, avec les observations suivantes :

- un cheminement piéton agréable, confortable et continu doit être prévu entre Lyon et l'arrêt Gare de Villeurbanne, à l'usage notamment des habitants du nord de Montchat, ainsi que Chemin du Vinatier pour rejoindre la station Kimmerling ;
- il est important que le projet comprenne du stationnement sécurisé vélo autour des stations qui desservent le territoire lyonnais : Hôpitaux Est, Kimmerling et Gare de Villeurbanne.

- Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé :

DE LIBERE

Le Conseil du 3^{ème} Arrondissement a adopté les dispositions sus-indiquées.

Et ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme,
Madame la Maire du 3^{ème} Arrondissement,



5 Délibération de la mairie de Lyon

Ville de Lyon – Conseil municipal du 31/03/2022 – Délibération n° 2022/1646 - Page 2



2022/1646
Approbation du dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux-Est - la Doua comprenant l'étude d'impact
Direction de la Mobilité Urbaine

Rapporteur : M. LUNGENSTRASS Valentin

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVTZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPOTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAUT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1646 - APPROBATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAMWAY T6 NORD HOPITAUX-EST - LA DOUA COMPRENNANT L'ETUDE D'IMPACT (DIRECTION DE LA MOBILITE URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du 10 décembre 2021, le comité syndical du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), désormais autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais, a sollicité l'organisation d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire sur l'opération de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux Est – la Doua entre les communes de Bron, Lyon et Villeurbanne.

Le projet du tramway T6 Nord, relie les Hôpitaux Est sur la commune de Bron, tangente le 3ème arrondissement de Lyon au niveau de la route de Genas et continue en traversant Villeurbanne, jusqu'au campus de La Doua.

La partie lyonnaise du projet débute à la station Hôpitaux Est Pinel (terminus actuel de la ligne T6 Sud) sur le Boulevard Pinel, le tracé poursuit sur le Chemin du Vinatier, et bifurque sur la route de Genas, jusqu'à l'avenue du Général Leclerc où il quitte le territoire communal pour traverser Villeurbanne.

Enjeux et objectifs de la ligne T6 Nord

Le prolongement de la ligne T6 des Hôpitaux Est à La Doua répond à quatre enjeux majeurs :

- Améliorer l'offre de transports collectifs afin de desservir et irriguer des centres de vie de Villeurbanne, Bron et Lyon et les grands équipements et d'accompagner la structuration de la ville en devenir.

Le tramway T6 Nord s'inscrit dans un secteur aux multiples facettes : des territoires en mutation au passé industriel, une place constituant un centre de quartier, un secteur dense de centre-ville avec des espaces publics centraux offrant une valeur patrimoniale remarquable et des espaces paysagers à valoriser.

- Poursuivre le maillage du réseau de transports en commun en créant une ligne de tramway en rocade connectée avec l'ensemble des lignes fortes du réseau sur l'Est de l'agglomération.

Depuis la mise en service du T1 en 2001, le réseau de tramway s'est constamment développé sur l'agglomération lyonnaise, pour atteindre un linéaire de plus de 55 km d'infrastructures, exploitées en 5 lignes, et transportant 300.000 voyageurs par jour.

La poursuite du maillage du réseau de tramway grâce à la réalisation du projet de la ligne T6 dans son ensemble (Debourg – Hôpitaux Est puis Hôpitaux Est – La Doua) permettra :

- De démultiplier l'efficacité de la desserte grâce aux nombreux points de correspondance avec des lignes structurantes du réseau (métro, tramway, BHNS), en permettant des gains de temps sur les parcours périphériques sans repasser par le centre ;
 - De développer potentiellement de nouveaux services aux usagers via des connexions entre les infrastructures tramway ;
 - D'optimiser l'injection et le retrait des rames de tramway depuis les dépôts existants, en offrant des itinéraires plus courts, avec à la clef des économies sur les coûts d'exploitation. L'objectif est de créer des connexions entre l'infrastructure de la ligne T6 et les lignes existantes. L'opportunité de ces connexions ouvre des perspectives pour repenser l'organisation du remisage des rames à l'échelle du réseau en recherchant l'optimisation.
3. Contribuer à améliorer la sécurité et le confort pour les déplacements à pied et à vélo et la qualité de vie en ville.

Le projet comprend des élargissements de trottoir, une importante végétalisation, et des pistes cyclables. L'ensemble contribuera à augmenter l'usage de la mobilité active, la sécurité des personnes, le confort d'été et la qualité générale des espaces publics.

4. Continuer à améliorer le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun, dans l'objectif notamment de proposer une ville plus apaisée et moins polluée.

L'enquête déplacements réalisée en 2015 confirme l'analyse pour la ligne T6 Nord issue de l'enquête déplacements de 2006 en révélant de grandes disparités dans l'utilisation des transports en commun selon l'existence ou non d'une ligne forte. Avec une part encore plus faible des transports en commun pour les déplacements internes au corridor de la ligne T6 Nord :

- 57 % des déplacements radiaux depuis le corridor T6 Nord vers le centre de l'agglomération se font en transports en commun ;
- La part des déplacements de rocade internes au corridor T6 Nord en transports en commun est de 10 %, avec à noter une part importante de marche à pied (73%).

Ainsi, la réalisation de la ligne T6 dans son ensemble, permettra de gagner des parts de marché sur la voiture particulière pour les déplacements de rocade. En outre, elle viendra encore améliorer la part modale des transports en commun pour les flux radiaux en assurant un rabattement efficace vers les lignes fortes radiales (métros A, B et D, tramways T1, T2, T3, T4 et T5).

Vu les articles L. 122-1-V et R 122-7 du code de l'environnement ;

Vu la délibération du SYTRAL du 10 décembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

Le dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tramway T6 Nord Hôpitaux-Est – la Doua comprenant l'étude d'impact est approuvé, avec les observations suivantes :

- un cheminement piéton agréable, confortable et continu doit être prévu entre Lyon et l'arrêt Gare de Villeurbanne, à l'usage notamment des habitants du nord de Montchat, ainsi que Chemin du Vinautier pour rejoindre la station Kimmerling ;
- il est important que le projet comprenne du stationnement sécurisé vélo autour des stations qui desservent le territoire lyonnais : Hôpitaux Est, Kimmerling et Gare de Villeurbanne.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET





Construisons ensemble le tramway **T 6** !

SYTRAL
MOBILITÉS